Observatoire paritaire, prospectif et analytique des métiers et qualifications de la Métallurgie

CERTIFICATIONS

BDC • L'organisation et la coordination de travaux en milieu nucléaire

Préparer - Organiser

Méthodes - industrialisation

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

Cette activité consiste à réaliser l'organisation et la coordination d'un travail en milieu nucléaire dans le respect de l'ensemble des règles de sécurité et de sûreté (mesures d'irradiation et de contamination, identification des zones d'intervention, condition de travail, mesure et surveillance de la dosimétrie, port de protections individuelles, vérification des protections collectives, confinement, tri des déchets, ...).

La finalité de cette activité est de réaliser le travail défini et de permettre la poursuite de l'exploitation du procédé comme attendu avec rigueur dans le strict respect des règles. Ainsi, que le suivi de la bonne réalisation des travaux (maintenance, montage, levage,…) et le suivi direct des exécutants.

Cela permet de formaliser et d'enregistrer un retour d'expérience nécessaire à la traçabilité des travaux.

COMPÉTENCES

1. *Organiser un programme d'actions sur site nucléaire*

2.Cordonner les travaux sur site nucléaire

3. Adapter un programme de travaux sur site nucléaire

© Tous droits réservés
Utilisation des données en libre accès sous réserve de citer la source « Observatoire de la métallurgie » pour toute diffusion

> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution profesionnelle : Pôle emploi, APEC…

> Identification

N° Cert. : 0156
RNCP : RNCP

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Contrat de Professionnalisation
- Période de Professionnalisation
- POE Individuelle
- POE Collective
- Plan de formation
- CPF
- CIF

© Tous droits réservés
Utilisation des données en libre accès sous réserve de citer la source « Observatoire de la métallurgie » pour toute diffusion